

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 3 novembre 2022

Présents : BONNET Eric, MORLAAS Pascal, AUBIAN Jean Bernard, SAINT VIGNES Maryse, BARBE Maryline, LACAZE Stéphane, BOUE Emilie, ABADIE Eric, DARNAUD Didier, DUPUY Sylvain

Absent excusé : SOENEN Antoine

Secrétaire de séance : BARBE Maryline

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu du 7 septembre 2022

Le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité.

Délibération : Motion de soutien sur les finances locales

L'association des Maires de France fait une motion de soutien sur les finances locales concernant les coûts alimentaires, les coûts d'énergie etc.....

Le conseil municipal APPROUVE la motion de soutien

par : 10 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

Dossier cuisine matériels

La chambre froide a été livrée et elle est en fonctionnement.

Le matériel reçu est le suivant ; une plaque cuisson gaz, un four mixte électrique, une table plateau pour le déposer, un éplucheur pomme de terre électrique, un batteur mélangeur 10 l, un mixeur plongeant compact.

Budget total de cet équipement : 13 300 euros – Subvention ASP de 7 476 € soit un autofinancement de 5 824 €. La récupération de la TVA en 2024 sera de 2 181

Dossier réduction énergétique

Afin de réduire les coûts énergétiques des bâtiments municipaux et plus précisément la mairie, l'école ainsi que le local associatif, un diagnostic thermique a été demandé à l'établissement DIAG 32.

Un devis concernant l'isolation et le chauffage de ces bâtiments sera réclamé auprès d'entreprises spécialisées et afin de présenter un dossier de demande de subvention auprès de l'État, la Région et le Département.

Concernant l'éclairage public, les devis du SDEG pour le changement de toutes les têtes des réverbères par des leds est de 38 737 HT. Une demande de subvention de 40 % de DETR et de 30 % par le SDEG ont été faites. La réponse de l'État doit être donnée en mars 2023.

Dossier hangar

La majorité est pour la construction du hangar en haut.
Coût des travaux ; 8941 euros TTC pour le terrassement.

Dossier cimetièrè

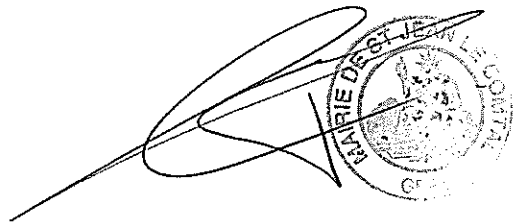
Concernant les concessions abandonnées onze panneaux ont été apposés.
Concernant le mur du cimetière, les travaux vont débuter courant novembre.

Questions diverses

Canalisation du tout à l'égout au hameau de la gare. Le devis est de 3614 euros TTC
Plan communal de sauvegarde, le correspondant est Jean Bernard Aubian.
Poussière d'étoile se réunira le samedi 3 décembre pour décorer le village.
Formation des élus le samedi 10 décembre sur les budgets.
Poids lourds, des camions de trop gros calibre empruntent la route du Sousson, une limitation de poids serait souhaitée pour la sécurité des riverains.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Maire,
Eric BONNET

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Eric Bonnet'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LE COUFFRAY' around the perimeter and '1925' in the center. The stamp is partially obscured by the signature.